

Lu l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre sur le *Bill* grossoyé du Conseil Législatif, intitulé, "Acte pour empêcher de falsifier et contrefaire des Lettres de Change étrangers, des Billets promissoires étrangers, et des Ordres de payement étrangers."

Sur motion de Mr. *Mure*, secondé par Mr. *Bourdages*,

ORDONNE, que le dit ordre du jour soit remis à demain.

RESOLU, que demain cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill*.

Alors sur motion de Mr. *Lee*, secondé par Mr. *Durocher*,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 29e Décembre, 1810.

UN Message du Conseil Législatif, par Mr. *Smith*, Maître en Chancellerie :

Mr. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le *Bill*, intitulé, "Acte qui établit des Règlements concernant les Etrangers et certains Sujets de Sa Majesté, qui, ayant résidé en *France*, viennent dans cette Province, ou y résident," sans aucun amendement.

Et alors il s'est retiré.

*François Le Gendre*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Buckinghamshire*, ayant préalablement prêté le serment suivant la loi, et souscrit le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Mr.